

LES STRUCTURES FINANCEES

par LA CAF DE LA SOMME



Dispositif AVIP



124 route de Rouen
80001 Amiens Cedex 1

Présentation de la structure

➔ Le dispositif AVIP (A Vocation d'Insertion Professionnelle) a été créé en 2022 avec une évolution considérable en 2024.

+ Coordination de l'ensemble des places AVIP (assistant-e-s maternel-le-s et crèches AVIP) sur le Département de la Somme, labellisation des assistant-e-s maternel-le-s souhaitant rejoindre le réseau, accompagnement des crèches labellisées par la CAF.

Soutien aux parents dans la recherche d'un mode d'accueil et dans leurs démarches de parent-employeur, ainsi qu'un appui dans le processus de séparation avec leur enfant.

➔ En mai 2025, le dispositif comptabilise :
59 assistantes maternelles AVIP et 22 crèches AVIP, ce qui représente un total de 196 places AVIP sur le Département.

Plus de 70 personnes bénéficient d'un contrat AVIP.

NOUS AVONS VOULU EN SAVOIR PLUS...

Relations avec la Caf de la Somme

DEPUIS QUAND ÊTES-VOUS AIDÉ PAR LA CAF ? COMMENT CE FINANCEMENT VOUS AIDE-T-IL DANS VOS ACTIONS ?

La CAF a lancé un appel à projet en 2022 sur lequel l'Association **AGENA** s'est positionnée et a été retenue.

L'association était déjà en lien avec la CAF en amont de ce projet par les différents services déjà existants. Les liens et la relation de confiance instaurés en amont entre ces deux organismes ont été un appui non négligeable dans le développement du dispositif AVIP.

Le financement permet de valoriser l'engagement des assistantes maternelles labellisées AVIP par le biais d'un bonus incitatif mais également de soutenir les parents employeurs sur le reste à charge à financer, le temps que ceux-ci parviennent à une rémunération en lien avec leur projet professionnel.

Pour accomplir toute ses missions, le dispositif peut s'appuyer sur l'expertise de la CAF en matière de connaissance du territoire.



#LaCafAVosCôtés



Actions et impacts

TYPE D'ACCOMPAGNEMENT

Le dispositif AVIP est dédié aux parents en démarche d'insertion professionnelle, freinés par le manque de mode d'accueil pour jeunes enfants. Il concerne les parents bénéficiaires de l'accompagnement global, du Revenu de Solidarité Actif (RSA) ou de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS), ayant un projet professionnel défini et validé par un conseiller en insertion professionnelle. Les parents sont orientés vers le dispositif AVIP par les prescripteurs qui sont : les conseillers France Travail, les référents insertion du Département, les conseillers Mission Locale, les conseillers en insertion professionnelle des organismes délégataires de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA.

RÉCENT PROJET DONT NOUS SOMME FIERS

En 2025, le dispositif AVIP a mis en place un plan de communication afin de promouvoir le dispositif sur l'ensemble du Département de la Somme : forums, rencontres avec des partenaires, présentation du dispositif, etc. Plus de 30 rencontres ont eu lieu depuis janvier 2025.



Témoignage et perspectives

UNE ANECDOTE OU UN RETOUR D'EXPÉRIENCE MARQUANT SUR L'IMPACT DE VOTRE TRAVAIL ?

“Le dispositif AVIP a pour objectif de répondre au plus près des besoins des familles, en fonction de leur situation mais aussi des réalités des territoires. L'expertise des partenaires, les informations recueillies par le dispositif et les échanges avec les familles permettent de recenser des besoins spécifiques en termes d'horaires d'accueil, des connaissances du mode d'accueil individuel, de développement et d'adaptation des solutions AVIP. Par exemple, le dispositif réfléchit aux possibilités de labellisation du mode de garde à domicile permettant de répondre aux amplitudes horaires de certains corps de métier, notamment des métiers en tension ou pour des emplois en intérim”

QUELS SONT VOS PROJETS OU AMBITIONS ?

“Le dispositif AVIP souhaite à l'avenir développer des temps collectifs à destination des parents pour travailler le processus de séparation avec l'enfant, dans l'objectif de l'insertion professionnelle.”



Comment prendre contact ?

Retrouvez toutes les infos utiles sur : [agna.org](https://www.agna.org)

#LaCafAVosCôtés

